

La Minerve



Le Minervoïs

Bulletin municipal JUILLET 2026

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

 Les membres du conseil municipal
ainsi que tous les employés municipaux
souhaitent à tous de
 **BONNES ET BELLES
VACANCES ESTIVALES!** 

Credit photo: Roxanne Crête

Heures d'ouverture de la station de lavage au garage municipal

Veuillez prendre note que l'horaire régulier de la station de lavage est :

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h

Du vendredi au dimanche : de 8 h à 17 h

Exceptionnellement, pour la période des vacances de la construction,
soit du 20 juillet au 2 août 2026, la station de lavage sera ouverte du lundi au dimanche, de 8 h à 17 h.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2026

Un avis de motion et projet de règlement numéro 2026-772 relatifs à l'agrandissement et la rénovation majeure de l'hôtel de ville et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts ont été déposés.

Les membres du conseil municipal ont entériné les travaux de rechargement granulaire effectués à la Place des loisirs et ont convenu d'affecter le fonds « parcs et espaces verts » pour défrayer la dépense au montant de 2 000 \$.

Monsieur Pascal Mathieu a été confirmé dans son poste de directeur au Service des travaux publics puisqu'il a complété avec succès sa période de probation.

Il a été convenu d'octroyer des contrats à messieurs François Nibert et Nicolas Lécluse, pour la réalisation du projet de mise à niveau, de développement et de prolongement du Sentier national de la Route des Zingues, et ce, à un taux horaire pour chacun d'eux de 90 \$/heure, incluant la fourniture des outils et équipements nécessaires, ainsi que les déplacements, pour un total ne devant pas excéder la somme de 26 245 \$, plus les taxes applicables, et telle dépense étant financée par l'aide financière obtenue du PAFSNQ.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2026

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2025 a été déposé et sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2026

Administration

Le maire a présenté et déposé le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025.

Les membres du conseil municipal ont convenu de diffuser le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025, sur le territoire de la municipalité, en le publiant sur le site Web ainsi que dans le Minervois.

Vu la tenue d'élections provinciales en octobre prochain, il a été convenu de déplacer la séance ordinaire du conseil municipal qui était prévue le lundi, 5 octobre 2026, au mardi, 6 octobre 2026.

Madame Nathalie Deblois a été embauchée au poste de Responsable administrative - Greffe et communications, en remplacement de madame Chantale Bonfond.

Il a été convenu d'autoriser la signature d'un bail avec Les Entrepôts La Minerve Inc., pour la location d'une unité

pour l'entreposage d'une partie des meubles, équipements et archives de l'hôtel de ville pendant les travaux d'agrandissement et de rénovation majeure, et ce, au coût de 195 \$ par mois, plus les taxes applicables, à compter du mois d'août 2026 et pour une période d'environ un an. Cette dépense sera financée à même le règlement d'emprunt à intervenir pour l'agrandissement et la rénovation majeure de l'hôtel de ville.

Les membres du conseil municipal ont octroyé une aide financière à Résidence La Minerve, conformément au règlement numéro 2025-757, laquelle sera versée sous forme de crédit de taxes au montant de 47 000 \$ par année, et ce, pendant une période de 15 ans, sans indexation.

Les membres du conseil municipal ont entériné l'ajout au contrat déjà octroyé à la firme « Équipe Laurence » pour les dépenses occasionnées pour la préparation des plans et devis et le suivi de l'appel d'offres dans le cadre du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville, pour un montant supplémentaire n'excédant pas 10 352,50 \$, plus les taxes applicables, ce qui porte la dépense totale pour ce contrat à 36 747,50 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont entériné l'ajout au contrat déjà octroyé à la firme « Parallèle 54, Expert conseil » (anciennement LH2 Inc., Services professionnels), pour les dépenses occasionnées pour la préparation des plans et devis et le suivi de l'appel d'offres dans le cadre du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville, pour un montant supplémentaire n'excédant pas 27 483 \$, plus les taxes applicables, ce qui porte la dépense totale pour ce contrat à 96 403 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de demander au ministre du Travail de modifier le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) afin d'exempter les municipalités de l'obligation de certification pour les travaux d'arboriculture effectués à partir du sol ou à partir d'une échelle.

Il a été convenu de demander à la Régie du bâtiment du Québec de modifier les dispositions encadrant la construction dans le domaine municipal.

Il a été convenu de demander au ministre de la Sécurité intérieure, de modifier les programmes « Cadre de prévention des sinistres » et « Programme général d'assistance financière » afin de considérer les services de garde en milieu familial comme des entreprises et non comme des résidences.

Il a été convenu de demander au gouvernement du Québec ainsi qu'au ministère des Transports et de la Mobilité durable de modifier le Guide du Programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement 2025-2027, afin de permettre à nouveau l'admissibilité des travaux de pavage sur des routes gravelées.

Les membres du conseil municipal ont accordé une aide financière de 300 \$, à la Croix-Rouge canadienne - Québec, afin de les aider à poursuivre leur mission d'offrir des services essentiels aux sinistres.

Travaux publics

Il a été convenu d'adhérer au Regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour la fourniture et la livraison de sel de déglacage pour 2026-2027.

Il a été convenu d'autoriser la signature d'une entente et quittance avec le propriétaire du matricule : 8929-82-2140, à la suite d'un litige survenu en septembre 2025.

Hygiène du milieu

Il a été convenu d'octroyer un mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour l'accompagnement à la réalisation d'un plan de gestion des actifs en eau, et ce, pour un coût n'excédant pas 5 000 \$, plus les taxes applicables, laquelle somme sera financée par la TECQ 2024-2028.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Il a été convenu de renouveler le mandat de monsieur Stéphane Locas comme membre du comité consultatif en urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable le 5 juillet 2028.

Loisirs

Il a été convenu d'embaucher madame Charlène Goulet-Arbic au poste d'animatrice en chef au camp de jour estival 2026, pour une durée de sept semaines, à raison d'un maximum de 24 heures/semaine.

Les membres du conseil municipal ont autorisé le Service des travaux publics à procéder à la construction d'une remise de 10' x 16' pour la bibliothèque municipale, à un coût n'excédant pas la somme de 9 000 \$, plus les taxes applicables, et ont convenu d'affecter le fonds de roulement pour défrayer cette dépense, laquelle sera remboursable sur une période de trois ans, débutant en 2027.

Il a été convenu d'autoriser la direction générale à signer une entente avec monsieur Benoit Bruneau, pour une autorisation d'accès au lot numéro 6392453, pour l'entretien du sentier pédestre Tour du village, près de la piste d'hébertisme.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Le 29 mai dernier, nous avons procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet. Les prix soumis correspondaient aux estimations faites par nos professionnels. Le dossier a donc été transmis au ministère des Affaires municipales pour obtenir son approbation finale et pour déterminer le montant de la subvention qui nous sera octroyée.

Une fois l'approbation obtenue, nous procéderons à l'octroi des contrats afin de réaliser le projet.





RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025 lors de la séance extraordinaire tenue le 25 juin dernier. Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants de ces rapports, pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2025, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Cet exercice financier a été marqué par plusieurs éléments non prévus qui ont eu un impact significatif sur nos résultats.

Commençons par les données financières, puis les explications des résultats et les mesures mises en place en 2026 pour assurer un meilleur contrôle budgétaire, et nous finirons par les investissements réalisés.

Données financières

Les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 7 036 447 \$, alors que les charges s'élevaient à 7 400 549 \$, ce qui nous a amenés à un déficit de l'exercice de 364 102 \$. Malgré que nous ayons enregistré des hausses de revenus dans certains secteurs, dont les droits de mutation, de l'ordre de 130 424 \$ pour un total de 288 096 \$, ce déficit s'explique, entre autres, par les faits suivants :

- Diminution de revenus provenant des transferts gouvernementaux sur les infrastructures de l'ordre de 192 524 \$;
- Diminution des subventions de 361 331 \$.

De plus, nous avons enregistré des dépenses dans les secteurs suivants :

- Dépassement des coûts anticipés d'abrasif et de sel de 83 052 \$;
- Dépassement des coûts anticipés pour la réparation des véhicules et la location de machinerie de 349 665 \$;
- Augmentation du coût anticipé de l'essence au montant de 54 846,48 \$;
- Dépassement des coûts en ressources humaines de 167 756 \$;
- Dépassement des frais anticipés des services externes de 52 464 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier présente un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 614 146 \$. Cependant, le solde de l'excédent accumulé a pu absorber une grande partie de ce déficit permettant ainsi à la Municipalité de terminer l'année financière 2025 avec un déficit de fonctionnement de 1 632 \$.

En ce qui concerne la dette à long terme, celle-ci s'élève, à la fin de l'exercice financier 2025, à 5 371 961 \$.

Explication des résultats et mesures prises en 2026

Tout d'abord, au niveau des revenus, nous avons constaté un manque à gagner important lié aux transferts gouvernementaux. Certaines subventions, notamment dans le cadre de programmes d'infrastructures comme la TECQ, n'ont pas été obtenues ou ont été refusées, ce qui a eu pour effet de réduire nos revenus de façon non anticipée. Cette situation fait suite à la modification du programme en 2026. En effet, des travaux ont été effectués sur nos routes en 2025, car ils étaient admissibles aux programmes. Malheureusement, lors du dépôt de la reddition de comptes pour obtenir la subvention, le gouvernement provincial a refusé de nous octroyer la subvention parce que le type de travaux que nous avons effectués n'était plus au programme 2026. De l'avis de notre vérificateur-comptable,

plusieurs municipalités ont été touchées par ces mesures. Nous déplorons ce changement de cap qui rend les petites municipalités vulnérables face à l'ampleur de la désuétude de leurs infrastructures. Du côté des dépenses, la principale pression est venue des activités de voirie et de transport. Nous avons observé une hausse importante des coûts, notamment en raison de l'augmentation du prix du carburant, des abrasifs et des produits d'abat-poussière, ainsi que des coûts liés au déneigement.

À cela s'ajoutent des dépenses imprévues liées à des bris d'équipements, qui ont nécessité la location de véhicules afin d'assurer la continuité de nos services. J'ai mandaté la direction générale pour explorer, avec le directeur des travaux publics, des solutions qui nous permettraient d'obtenir des indicateurs sur la désuétude des équipements dans le but d'inclure un plan de gestion des véhicules dans notre planification budgétaire.

Ces différents facteurs ont contribué à un dépassement important des dépenses en transport, qui constitue le principal écart de l'année.

En conséquence, l'exercice 2025 se termine avec un déficit de fonctionnement, qui s'explique principalement par la combinaison de revenus moindres et de coûts d'opération plus élevés.

Afin de mieux contrôler notre année fiscale 2026, quelques mesures ont été mises en place avec la direction générale, entre autres, l'instauration d'un processus rigoureux pour les mauvaises créances, suivi des prévisions budgétaires trimestriellement par le conseil, recherche constante pour l'amélioration des revenus et la gestion des dépenses à l'interne, meilleure utilisation des outils mis à notre disposition par la loi, notamment la vente pour non-paiement de taxes.

Principaux investissements et principales réalisations 2025

- Rénovation du garage municipal;
- Traitement de surface des chemins du Lac-à-la-Truite, Pépin et Després;
- Toiture du kiosque postal;
- Achat d'un camion 10 roues et d'une niveleuse;
- Ponceaux Mulet et rivière Preston;
- Continuité du contrôle de la berce du Caucase;
- Continuité du contrôle du myriophylle à épis;
- Modifications réglementaires;
- Protection des rives des lacs à la Truite et Marie-Louise;
- Forage exploratoire d'un 3^e puits pour l'aqueduc.

Malgré les résultats de 2025, il est important de souligner que la situation financière globale de la Municipalité demeure saine. Nos revenus de taxation sont restés solides et la gestion interne a permis d'atténuer en partie les impacts de ces écarts.

En résumé, l'année 2025 reflète une réalité que plusieurs municipalités vivent actuellement : une pression croissante sur les coûts d'opération et une certaine incertitude quant aux revenus provenant des programmes gouvernementaux.

Ces éléments seront évidemment pris en compte dans notre planification financière pour les années à venir.

Michel Richard, Maire

OPÉRATION DE CAPTURE DE CHATS ERRANTS

Comme il y a une problématique de chats errants près de la bibliothèque municipale, causant des problèmes de nuisances, notamment des odeurs, ainsi qu'une situation de surpopulation, la Municipalité procédera au cours du mois d'août, à une opération de capture. Une affiche sera d'ailleurs installée sur la propriété de la bibliothèque afin d'aviser les gens du secteur.

Les citoyennes et citoyens qui habitent à proximité de la bibliothèque sont invités à nous transmettre par courriel, à l'adresse : secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca le détail de leurs animaux (chats) afin d'éviter toute confusion lors des opérations de capture.

Nous rappelons que, conformément à la réglementation municipale, il est interdit de nourrir ou d'héberger des chats errants sur le territoire de la municipalité. Bien que l'intention soit souvent bienveillante, ces gestes contribuent malheureusement à l'augmentation du nombre d'animaux errants et aggravent les problématiques de santé publique et de cohabitation.

La collaboration de toutes et de tous est essentielle pour assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et respectueux.

**RECONSTRUCTION DE LA DESCENTE PUBLIQUE DU LAC MARIE-LOUISE**

Les pluies importantes du 10 juin dernier ont causé des dommages en divers endroits du territoire de la municipalité, notamment à la descente du lac Marie-Louise qui a été lourdement endommagée et où il fut nécessaire de procéder à des travaux de reconstruction.

Bravo à toute l'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement et à celle des travaux publics qui ont effectué un travail remarquable et qui ont procédé promptement aux réparations dès que l'autorisation du ministère fut accordée.

**COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES CONSIGNÉES**

Au profit d'activités pour les élèves de l'École La Relève

LUNDI le 7 SEPTEMBRE 2026
de 10 h à 13 h



au Marché Tradition Bruneau



Bouteille
en verre



Canette



Bouteille
plastique



Vente de livres usagés

Samedi 18 juillet de 10 h à 14 h
sous les chapiteaux
devant la bibliothèque



Marché des minis entrepreneurs

Samedi 18 juillet
de 10 h à 14 h
sous les chapiteaux
près de la bibliothèque



Venez
découvrir les
talents de
chez nous!

Pour information et inscription (avant le 3 juillet) :
loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca
819 681-3380 poste 5516

Spectacle Tea for 20's

Samedi 25 juillet sous le préau
19 h - Ouverture du site • 20 h - Spectacle gratuit



Un groupe québécois
de six musiciens spécialisés
dans le jazz swing des années
1920, recréant l'ambiance
festive des cabarets
clandestins de l'époque.

Atelier yoga/relaxation pour enfants avec Balma

Mardi 21 juillet à 10 h
au centre communautaire



Organisé par la bibliothèque de La Minerve

Inscription obligatoire, activité gratuite.

Pour information et inscription :
biblio@municipalite.laminerve.qc.ca
819 681-3380 poste 5550

Soirée musique & VJ (vidéo-jockey)

Samedi 8 août
à 19 h 30
à la Chapelle du Lac Castor



Organisée par le Comité des citoyens du Lac Castor

- Entrée gratuite
- Musique et vidéos
- Tirage moitié-moitié
- Bar sur place (argent comptant seulement)



Pour information : Julie Lacasse - 819 274-2695
ou cclacastor@gmail.com



ELTON SONGS

Samedi 15 août sous le préau
19 h - Ouverture du site • 20 h - Spectacle gratuit
Organisé par la Municipalité de La Minerve

Groupe hommage québécois mené par le chanteur et pianiste
Steven Rosati. Expérience immersive avec costumes extravagants
des années 70/80 et imitation vocale fidèle.

LE MEILLEUR DE • THE BEST OF
ELTON JOHN

La Pickleball Minervoise

7, 8 et 9 août de 8 h à 18 h
sous le préau



Pickleball La Minerve et ses environs
vous invite à sa première édition de tournoi!

- 20\$ par personne
- Cantine sur place
- Musique & animation
- Remise de médailles



Vous devez vous inscrire pour jouer.
Consultez le groupe Facebook.

Conte & bricolage

Jeudi 13 août
de 10 h à 11 h
au centre communautaire



Places limitées, inscription obligatoire.
Activité gratuite.

Organisé par la bibliothèque de La Minerve

Pour information et inscription :
biblio@municipalite.laminerve.qc.ca
819 681-3380 poste 5550



LA PRÉVENTION DES NOYADES

Quelques gestes simples pour profiter de l'été en toute sécurité

La période des baignades et des vacances est arrivée. Malheureusement, cette période est aussi associée à un risque accru de noyades, qui surviennent souvent rapidement et silencieusement.

Afin de prévenir ces accidents et d'assurer la sécurité de tous, voici quelques mesures simples à adopter :

- **Assurez une surveillance constante** des enfants, sans distraction (téléphone cellulaire, lecture, conversations, etc.).
- **Sécurisez** votre piscine et contrôlez-en l'accès.
- **Initiez** les enfants à la natation le plus tôt possible.
- **Portez un gilet de sauvetage** bien ajusté et correctement attaché lors des activités nautiques.
- Lors des baignades en milieu naturel, privilégiez les zones surveillées et évitez les secteurs où les courants sont présents.
- **Évitez** la consommation d'alcool et de drogues avant et pendant les activités nautiques.

Quelques secondes d'inattention peuvent suffire pour qu'un accident se produise. La vigilance de chacun est essentielle pour assurer la sécurité de tous.

En appliquant ces quelques recommandations, vous contribuerez à prévenir les noyades et à profiter pleinement de l'été en toute tranquillité.

Bon été à toutes et à tous !



Brigitte Rhéaume
Première répondante,
Municipalité de La Minerve

» Félicitations à tous les élèves

Félicitations à tous les élèves de 6^e année qui sont maintenant diplômés! Bravo aussi à tous les autres élèves qu'ils soient de l'école La Relève, de la polyvalente Curé-Mercure ou d'ailleurs, pour tout le parcours académique réalisé, et bonne continuité! L'heure est maintenant venue de profiter des joies de l'été!



» Bravo aux Nostalgiques!

Le 28 juin dernier se tenait la 25^e édition de l'exposition de voitures antiques des Nostalgiques. Bravo aux organisateurs de l'événement qui a connu un grand succès et surtout, un énorme merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués. Sans leur belle et généreuse implication, le succès n'aurait pas été aussi grand.



» Élection d'une conseillère de La Minerve à la Commission des jeunes élus et élus de l'UMQ

Toutes nos félicitations à la conseillère Darling Tremblay qui a récemment été élue au poste de vice-présidente de la Commission des jeunes élus et élus de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour le mandat 2026-2028.

Créée en 2007, la Commission des jeunes élus et élus de l'UMQ regroupe des élues et élus municipaux âgés de 18 à 35 ans. Elle a pour mandat de formuler des recommandations au conseil d'administration de l'UMQ concernant divers dossiers d'importance pour la relève municipale. La présidence de la Commission a un siège d'office au conseil d'administration de l'UMQ depuis 2012.

Cette réélection (second mandat mais premier au poste de vice-présidente), représente une belle reconnaissance et une belle occasion de faire rayonner La Minerve à l'échelle du Québec.



GRANDE

Vente de garage

BAZAR - EXPOSITION

⇒ Autour et dans l'église! ⇐

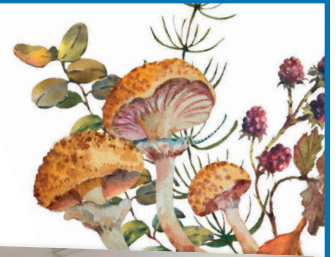
SAMEDI
LE 25 JUILLET 2026
de 8 h à 16 h

Venez nous rencontrer et encourager nos participants
GRANDE Vente de garage et Exposition d'artistes dans l'église

LEVÉE DE FONDS POUR L'ÉGLISE DE LA MINERVE

Pour plus d'informations, rejoindre Lyne Girard au **514 441-3712**

Nouvelles de L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION du Lac Napoléon (APLN)



Le vendredi 29 mai dernier, à Sainte-Véronique, avait lieu un événement pour souligner les 30 ans de l'activité de cueillette et dégustation de champignons (Déli-Champi) créée par monsieur Lucien Brien.

« C'est en 1985 que M. Brien, nouvellement retraité, a commencé à s'intéresser à la mycologie. Selon lui, la forêt mixte des Hautes-Laurentides donne lieu à une extraordinaire variété grâce à ses milieux humides et secs, à ses conifères et à ses résineux. « Il y a à peu près juste la truffe qu'on n'a pas. On a vraiment parmi les meilleurs des comestibles », affirme M. Brien. De nature gourmande, il a rapidement concentré ses recherches sur les comestibles, qui représentent moins de 10% des champignons. » - *L'Info du Nord*

La cueillette de champignons a lieu depuis plusieurs années au lac Napoléon avec l'Association pour la protection du lac Napoléon et la famille Brien. C'est avec grand plaisir que nous avons remis une plaque commémorative, une création artistique de madame Isabelle Labrie, résidente de La Minerve.



Sur la photo: Isabelle Labrie, artiste, Pierre Deschamps, vice-président, et Lucien Brien, mycologue.

Assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection du lac Napoléon

Nous désirons aviser tous les propriétaires et les personnes concernées autour du lac Napoléon, de la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le dimanche, 26 juillet 2026, de 10 h à 12 h, au centre communautaire. Il y aura élection, discussion sur l'ensemencement du lac, la qualité de l'eau et présentation d'un documentaire sur les lacs. Finalement, nous aurons aussi la présence de monsieur Etienne Lamarche du CRE Laurentides, qui fera un compte rendu sur l'état du lac Napoléon.

Nous comptons sur votre présence.

Pierre Deschamps,
Vice-président de APLN

Courons poumon père



25 juillet 2026
Défi de course à pied de 205km

Eric Therrien

En souvenir de mon père Adrien qui est décédé trop jeune
du cancer du poumon

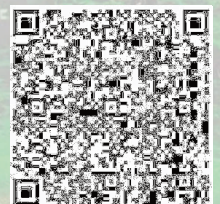
DÉFI À LA MÉMOIRE d'Adrien Therrien

LM200A - Courons PouMon Père, un défi qui mènera Eric Therrien à courir un peu plus de **200 km** entre Boucherville et La Minerve afin de souligner la vie de son père, Adrien, décédé d'un cancer du poumon il y a 25 ans, à l'âge de 60 ans. Adrien avait construit sa maison à Boucherville et son chalet à La Minerve.

Le matin du 25 juillet 2026, Eric, à 60 ans, aura vécu le même nombre de jour que son père Adrien, soit 21 994 jours. À son arrivée à La Minerve le 26 juillet, après avoir couru pendant près de 30 h, il aura vécu une journée de plus. Pour plus d'information consultez le site LM200Apoumonpere.ca

Pour ajouter un élément contemporain de support aux personnes ayant moins d'opportunités dans la vie, et afin de redonner à notre jeunesse, l'avenir du Québec, une levée de fonds est en cours pour l'organisme à but non lucratif, **Ékip Jeunesse**, offrant un support matériel et une guidance pour les jeunes de 16 à 25 ans qui sont forcés de quitter le système de la DPJ dès l'âge de 18 ans. Merci de donner généreusement à l'aide du Code QR ci-joint ou en consultant le site Web précité, l'objectif étant d'atteindre 21 995 \$.

Serez-vous là pour rencontrer Eric à La Minerve, le 26 juillet au matin ? Le lien de la position exacte d'Eric sera disponible sur le site Web les 25 et 26 juillet prochains.





BIBLIOTHÈQUE La Minerve

Vente annuelle de livres usagés

Samedi, le 18 juillet de 10 h à 14 h,
sous le chapiteau à l'entrée de la bibliothèque

Soyez au rendez-vous!

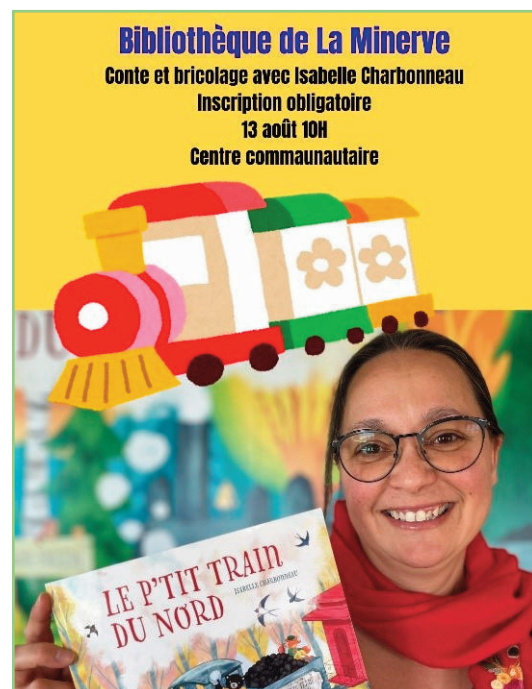
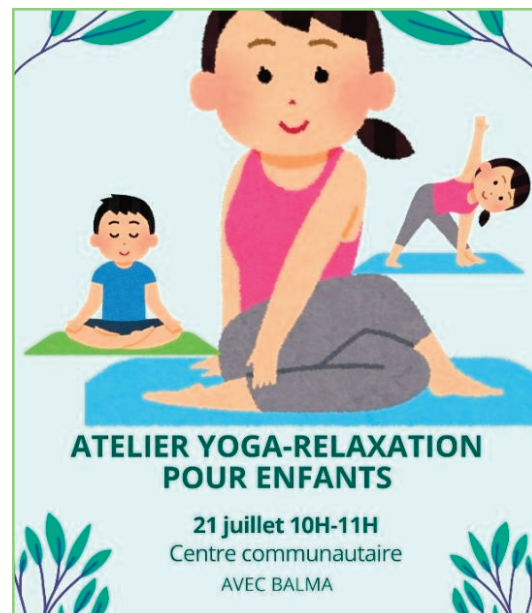
Grande sélection de romans, BD, DVD
pour les adultes et pour les jeunes.



FÉLICITATIONS



à **Judith Courchesne**,
notre gagnante
du concours
« Je lis autochtone »
et merci à tous
les participants pour
vous être prêtés au jeu
de la découverte.



SUGGESTIONS DE LECTURES ESTIVALES



VOUS SOUHAITEZ FAIRE DON DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE?

Vous pouvez déposer vos livres usagés
(pour les DVD les mêmes règles s'appliquent)
en bon état au comptoir de la bibliothèque
durant les heures d'ouverture uniquement.

La bibliothèque n'accepte pas d'autres
types d'items, tels que les jouets, jeux etc.

Calendrier des Activités

JUILLET	14-21-28	19 h 30	BINGO	La Fabrique & l'Association chasse et pêche	Centre communautaire
JUILLET	18	10 h à 14 h	VENTE DE LIVRES USAGÉS	Bibliothèque	Bibliothèque
JUILLET	18	10 h à 14 h	MARCHÉ DES MINIS ENTREPRENEURS	Municipalité	Bibliothèque
JUILLET	21	10 h	ATELIER YOGA / RELAXATION (pour les jeunes)	Bibliothèque	Centre communautaire
JUILLET	25	8 h à 16 h	VENTE DE GARAGE	La Fabrique	Église
JUILLET	25	20 h	SPECTACLE TEA FOR 20'S (ouverture du site 19 h)	Municipalité	Préau
JUILLET	29	17 h 30	SOIRÉE KARAOKÉ	Maison des jeunes	Centre communautaire
AOÛT	3	19 h	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité	Centre communautaire
AOÛT	4-11-18	19 h 30	BINGO	La Fabrique & l'Association chasse et pêche	Centre communautaire
AOÛT	7-8-9	8 h à 18 h	PICKLE FIESTA MINERVOISE	Pickleball La Minerve	Préau
AOÛT	8	19 h 30	SOIRÉE MUSIQUE ET VJ	Comité des citoyens du lac Castor	Chapelle du lac Castor
AOÛT	13	10 h à 11 h	CONTE & BRICOLAGE	Bibliothèque	Centre communautaire
AOÛT	15	20 h	SPECTACLE ELTON SONGS (ouverture du site 19 h)	Municipalité	Préau
AOÛT	16	15 h 30	RALLYE NAUTIQUE SUR LE LAC CASTOR	Comité des citoyens du lac Castor	Chapelle du lac Castor
AOÛT	16-30	7 h 30	COURS CANADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT D'ARMES À FEU	Association chasse & pêche	Centre communautaire
AOÛT	22	19 h à 23 h	PICKLEBALL FLUO	Pickleball La Minerve	Préau

COMPTOIR D'ENTRAIDE LABELLE



De plus en plus d'enfants, d'ainés
et de familles comptent sur nous.
Nos locaux doivent être rénovés.

VOTRE DON PERMET DE :



NOURRIR
des familles



ACCUEILLIR
dans un lieu
sécuritaire



SOUTENIR
notre
communauté



RÉNOVER
pour mieux
servir



**FAITES UN DON
MAINTENANT**

✓ DON SÉCURISÉ | 📄 REÇU FISCAL ÉMIS

**OBJECTIF 50 000 \$
D'ICI LE 31 AOÛT 2026**



127, rue du Collège
Labelle (Québec) J0T 1H0



info@entraidelabelle.org



entraidelabelle.org

FÊTE NATIONALE À LA MINERVE

